
RAPPORT

Atelier de Restitution/Validation de Manuel de procédures administratives et de Gestion Financière des Ressources internes au sein de l'IFRIZ contribuant à la mise à échelle du SRI

Politiques et Systèmes Agricoles Durables

Août 2025

Table des matières

| | |
|---|---|
| 1. Contexte..... | 3 |
| 2. Rappel des objectifs de l’atelier | 4 |
| 3. Participation..... | 4 |
| 4. Déroulement de l’atelier..... | 4 |
| 4.1. Cérémonie d’ouverture..... | 5 |
| 4.2. Présentation du manuel par le consultant | 5 |
| 4.3. Validation du manuel de procédures..... | 6 |
| 5. Recommandations | 6 |
| 6. Conclusion..... | 6 |

1. Contexte

L'agriculture au Mali est considérée comme le moteur de l'économie et une partie intégrante du développement durable, ainsi qu'un mécanisme important de stabilisation et de construction de la paix. Le gouvernement a de plus en plus recours à des approches durables et intégrées pour atteindre ses objectifs. Dans ce contexte, le système d'intensification de la riziculture (SRI) offre un grand potentiel pour intégrer des méthodes de culture adaptées au climat et écologiquement durables dans la culture du riz. Le SRI est une méthode innovante, intelligente par rapport au climat, qui modifie les méthodes de culture conventionnelles dans le but d'augmenter la production tout en préservant l'environnement. Le riz étant un produit stratégique pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau national et international, le Gouvernement malien accorde toute l'attention à ce produit en mettant en place des mesures d'incitation telles que la subvention d'intrants (engrais, semences), d'équipement, etc. En 2020, le PN-SRI a été validé par le ministère de l'Agriculture (MA). Bien que le contenu technique du programme ait été validé, il n'a pas encore franchi tous les processus politiques requis. Il lui manque encore l'acte d'approbation du conseil des ministres pour qu'il entre en vigueur. C'est dans ce cadre que l'EES a été réalisée par la DNA avec l'appui du projet Centre d'Innovations Vertes (CIV). Aussi, les mécanismes de financement et les options de mise à l'échelle au niveau du terrain sont insuffisants pour permettre une mise en œuvre à grande échelle du SRI. Les principaux obstacles à la mise à l'échelle sont les coûts d'investissement initiaux élevés (nouvelles pratiques, semences, équipements) ainsi que la forte intensité de main-d'œuvre. Des produits financiers adaptés (par exemple, de petits prêts) et des innovations dans l'accès à la mécanisation ont un grand potentiel pour surmonter ces obstacles. D'ici 10 ans, le SRI devrait contribuer de manière significative à l'augmentation de 10 % de la production nationale de riz et à l'exportation des excédents prévus dans la *Stratégie nationale de développement de la riziculture* (SNDR, 2009). Jusqu'à 500000 producteurs passeront de la culture conventionnelle à la méthode de culture SRI sur 1 million d'hectares en cinq ans, réduisant ainsi considérablement les émissions de méthane et la consommation d'eau causées par la culture du riz.

Ainsi, pour accroître sa contribution à la mise à échelle de PN-SRI, l'IFRIZ-M envisage en partenariat avec le projet AgSys dans le but de faciliter l'accès des différents acteurs aux financements adéquats et durables pour la mise en œuvre du SRI. Pour ce faire, l'IFRIZ-M bénéficie une subvention de financement sur AgSys à travers un contrat de financement dont la présente activité s'inscrit dans le **Résultat 1 : Une stratégie de mobilisation des ressources internes au sein de l'IFRIZ-M contribuant au financement de PN-SRI est mise en place et opérationnelle**. Ce résultat 1 recourt à la mise en place opérationnelle d'un mécanisme de mobilisation de fin interne. Toutefois il faut rappeler que la Mobilisation des Ressources Internes (MRI) est une action favorable à la constitution des ressources d'autofinancement. La première phase qui est l'étude de faisabilité pour mieux identifier les ressources, les fournisseurs des ressources et les mécanismes pour mobiliser les ressources a été réalisée par l'IFRIZ-M en 2021. Aux termes de l'étude un taux de prélèvement uniforme avec plus d'équité de 0,5% du prix de chaque produit assujéti au prélèvement a été proposé. Le résultat était très impressionnant car si la collecte se faisait au moins à 50%, l'IFRIZ-M enregistrerait plus de 3 milliards. Cette seconde phase dite celle opérationnelle a permis de rédiger une stratégie de mobilisation des ressources internes à partir de l'étude précédente qui a servi de collecte de données secondaires. Cette étude a été complétée par les données primaires collectées par le consultant auprès d'un certain nombre de cible en vue de finaliser l'analyse sur les propositions d'option à mettre en place sous forme de mécanisme de mobilisation de ressources. Les propositions d'option opérationnelles à leur tour à l'IFRIZ de retenir une proposition qu'elle développera pour la mobilisation des ressources sur la filière. Toutefois, il faut noter que lorsque la stratégie a été validée avec l'option choisie par l'IFRIZ, un manuel a été élaboré autour de la gestion des ressources internes que pourrait mobiliser le

dispositif. Ce document permettra de renforcer la lisibilité et la transparence dans la gestion des fonds qui sera de rigueur.

C'est ainsi que ce présent atelier a été organisé pour partager et valider les contenus du document de résultats obtenus de manuel en vue d'une opérationnalisation du mécanisme de mobilisation des ressources internes.

2. Rappel des objectifs de l'atelier

L'objectif de l'atelier est de faire un partage du document du manuel de procédures administratives et de gestion des ressources internes en vue de sa validation.

Il s'agit spécifiquement de :

- Présenter le contenu du document de manuel de procédures pour son amélioration ;
- Valider le document de manuel en termes de livrable contractuel.

3. Participation

L'atelier a regroupé une quarantaine de représentants des familles professionnelles (producteurs, transformateurs /es, commerçants, transporteurs), l'équipe technique de l'IFRIZ et l'équipe du consultant.

4. Déroulement de l'atelier

L'atelier de restitution s'est déroulé avec une participation effective des invités. Il a été animé par le Secrétaire Exécutif en tant que modérateur et le Consultant pour présenter le contenu du manuel et de répondre aussi à la sollicitation des participants.

A la lumière de ce qui précède, l'atelier a été conduit suivant un programme prédéfini qui est le suivant :

| Horaires | Contenus |
|---------------|---|
| 08h30- 9h00 | Accueil des participants |
| 9h00- 9h15 | Cérémonie d'ouverture |
| 9h15 – 9h15 | Contexte et objectif |
| 9h15 – 11h00 | Présentation du Contenu du manuel de procédures administrative et de gestion des ressources internes au sein de l'IFRIZ contribuant au financement de la mise a échelle de SRI. |
| 11h00 – 10h15 | Pause-café |
| 10h15 -11h30 | <ol style="list-style-type: none">1. Questions de compréhension2. Discussions/échanges en plénière autour du document pour son amélioration |
| 11h00- 12h30 | Validation du document en rappel des points d'amélioration retenus |
| 12h30-13h00 | Recommandations |
| 13h00- | Clôture et déjeuner |

L'atelier a été conduit par une démarche participative. Les travaux se dérouleront en plénière, et seront structurés autour de quatre (4) points :

4.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée de deux interventions :

⇒ L'intervention du Secrétaire Exécutif de l'Interprofession de la Filière Riz en la personne de M. Seydou KEITA qui a planté le décor, en présentant les objectifs de l'atelier qui, est le renforcement opérationnel de l'IFRIZ-M à travers la validation d'un outil de gestion des ressources internes, gage de la stabilité et de l'autonomie de l'IFRIZ. Il évoque la place qu'un outil de gestion tel que le manuel de procédures qu'occupe dans la lisibilité et la transparence dans la gestion des affaires d'une organisation en termes de crédibilité vis-à-vis des tiers. Poursuivant son intervention, Mr KEITA termine son intervention en présentant les objectifs et résultats attendus de l'atelier qui sont de renforcer les capacités des producteurs (es) ; transformateurs (es) ; commerçants (es) à l'appropriation et à la maîtrise des contenus de ce manuel dont dépend la gestion administrative, comptable et financière de l'IFRIZ que soit la nature des ressources internes à gérer. Aussi de faire la jonction entre l'IFRIZ et ses affiliations.

Toutefois, il a noté que le manuel de procédures sera une connexion du manuel existant de l'IFRIZ. Le manuel de procédures est ce, révisé de l'IFRIZ prenant en compte la gestion des ressources internes mobilisées. L'IFRIZ s'est engagée à créer une Société à action suivant l'option II de la stratégie de mobilisation des ressources internes. Cette société s'occupera de la mise en œuvre opérationnelle du mécanisme de mobilisation et de la gestion des ressources internes. En ce moment la société élaborera un manuel qui définira les détails de gestion des ressources internes. Ce manuel sera une annexe à celui de l'IFRIZ auquel il sera rattaché. L'objectif de l'exercice en cours est de formaliser la prise en compte de la mobilisation et de la gestion des ressources internes dans les procédures de l'IFRIZ.

⇒ La seconde intervention fut celle du président de l'IFRIZ, Faliry BOLY qui a souhaité la bienvenue aux participants et les a invités à l'appropriation et à l'assiduité. Il termine son allocution en invitant tous les participants à plus de courage et de patience en vue de mieux cerner les contenus des modules.

La cérémonie d'ouverture a été suivie d'un tour de table de présentation des participants et participantes de l'atelier. Cette démarche a permis aux participants, d'engager des échanges mutuels. Après, les travaux ont été poursuivis par l'adoption du programme et la mise en place d'un présidium pour le bon déroulement de l'atelier.

Le présidium a été assuré par un président de séance.

Après lecture du programme de l'atelier, il a été adopté sans modification.

4.2. Présentation du manuel par le consultant

Concernant la présentation du manuel, elle a été faite par le consultant portant sur les six sections représentant les parties du manuel. Il s'agit entre autres :

Partie I : Organisation Institutionnelle : elle est la partie qui décrit la présentation de l'IFRIZ (création, gouvernance, etc.), la répartition des tâches des membres impliqués et du personnel technique.

Partie II : Gestion administrative : cette partie traite la gestion des courriers, la gestion du personnel, la gestion, les différentes, procédures de gestion, la gestion des projets, la gestion du Budget.

Partie III : Procédures, financière, comptable et de contrôle : comme son nom l'indique, cette rubrique concerne les procédures financières et comptables.

Partie IV : Audit des comptes et suivi des activités, il s'agit de la recevabilité et de l'évaluation des principes de conformité, de normalisation, etc.

Partie V : Procédures d'achats des biens et des services. Cette partie traite la traduction de l'expression des besoins ; passation des marchés, le suivi, etc.

Partie VI : Les Services. Cette partie est une des parties très importantes dans le fonctionnement de l'Organisation en termes de positionnement et de compétences endogènes. Elle concerne les services fournis par l'IFRIZ à ses membres dans le cadre de ses missions critiques, les prestations de services à des tiers.

Partie VII : Documents de gestion : les documents concernent

- La lettre de déclaration conflit intérêt et appel offre,
- Check List pour Analyse des DAO,
- Liste de Vérifications passation des marchés
- MODELE DE LETTRE remerciement pour participation,
- Modèle de PV de dépouillement,
- Outils PM,

Après cette présentation, plusieurs questions ont été posées en termes de compréhension et d'appropriation par les participants. Il s'agit des questions relatives :

- La place du manuel de procédures dans la gestion des ressources d'une structure,
- La définition d'un fond propre
- La définition de ressources internes,
- La recevabilité dans les procédures de gestion,
- Le lien entre les procédures de l'IFRIZ et l'Agence qui sera créée,
- Le rôle d'un manuel de procédures dans une structure et dans une telle gestion,
- Apport de l'IFRIZ dans l'application de tel manuel,

A toutes les questions, le consultant a apporté des clarifications compréhensibles et appropriées.

4.3. Validation du manuel de procédures

La présentation du contenu du document n'a pas enregistré d'observations particulières par conséquent, le manuel a été validé à par les familles professionnelles membres.

5. Recommandations

Il n'y a pas eu de recommandations particulières de la part des participants.

6. Conclusion

L'atelier de restitution a été fait à la satisfaction effective des participants.

7. ANNEXE

7.1. Annexe1 : Termes de Reference



TERMES DE REFERENCE

Atelier de Restitution/Validation du Document de Manuel de procédures administratives et de Gestion Financière des Ressources internes au sein de l'IFRIZ contribuant de la mise à échelle du SRI

Politiques et Systèmes Agricoles Durables

Août 2025

Sise Niamakoro Cité UNICEF Imm. Boubacar KOITA face au Cimetière de SOGONIKO
Rue 187 Porte 228, Tél : +223 20 20 21 33/ 79 08 9144
Courriel : ifrizmali@gmail.com

Table des matières

| | |
|---|------------------------------------|
| Table des matières..... | 8 |
| 1. Contexte :..... | 9 |
| 2. Justification..... | Erreur ! Signet non défini. |
| 3. Objectifs de l'étude..... | 10 |
| 4. Résultats Attendus..... | 10 |
| 5. Déroulement de l'atelier..... | 10 |
| 6. Participants..... | 10 |
| 7. Date et lieu de l'atelier..... | 11 |
| 8. Programme prévisionnel de l'atelier..... | 11 |

1. Contexte :

L'agriculture au Mali est considérée comme le moteur de l'économie et une partie intégrante du développement durable, ainsi qu'un mécanisme important de stabilisation et de construction de la paix. Le gouvernement a de plus en plus recours à des approches durables et intégrées pour atteindre ses objectifs. Dans ce contexte, le système d'intensification de la riziculture (SRI) offre un grand potentiel pour intégrer des méthodes de culture adaptées au climat et écologiquement durables dans la culture du riz. Le SRI est une méthode innovante, intelligente par rapport au climat, qui modifie les méthodes de culture conventionnelles dans le but d'augmenter la production tout en préservant l'environnement. Le riz étant un produit stratégique pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau national et international, le Gouvernement malien accorde toute l'attention à ce produit en mettant en place des mesures d'incitation telles que la subvention d'intrants (engrais, semences), d'équipement, etc. En 2020, le PN-SRI a été validé par le ministère de l'Agriculture (MA). Bien que le contenu technique du programme ait été validé, il n'a pas encore franchi tous les processus politiques requis. Il lui manque encore l'acte d'approbation du conseil des ministres pour qu'il entre en vigueur. C'est dans ce cadre que l'EES a été réalisée par la DNA avec l'appui du projet Centre d'Innovations Vertes (CIV). Aussi, les mécanismes de financement et les options de mise à l'échelle au niveau du terrain sont insuffisants pour permettre une mise en œuvre à grande échelle du SRI. Les principaux obstacles à la mise à l'échelle sont les coûts d'investissement initiaux élevés (nouvelles pratiques, semences, équipements) ainsi que la forte intensité de main-d'œuvre. Des produits financiers adaptés (par exemple, de petits prêts) et des innovations dans l'accès à la mécanisation ont un grand potentiel pour surmonter ces obstacles. D'ici 10 ans, le SRI devrait contribuer de manière significative à l'augmentation de 10 % de la production nationale de riz et à l'exportation des excédents prévus dans la *Stratégie nationale de développement de la riziculture* (SNDR, 2009). Jusqu'à 500000 producteurs passeront de la culture conventionnelle à la méthode de culture SRI sur 1 million d'hectares en cinq ans, réduisant ainsi considérablement les émissions de méthane et la consommation d'eau causées par la culture du riz.

Ainsi, pour accroître sa contribution à la mise à échelle de PN-SRI, l'IFRIZ-M envisage en partenariat avec le projet AgSys dans le but de faciliter l'accès des différents acteurs aux financements adéquats et durables pour la mise en œuvre du SRI. Pour ce faire, l'IFRIZ-M bénéficie d'une subvention de financement sur AgSys à travers un contrat de financement dont la présente activité s'inscrit dans le **Résultat 1 : Une stratégie de mobilisation des ressources internes au sein de l'IFRIZ-M contribuant au financement de PN-SRI est mise en place et opérationnelle**. Ce résultat 1 recourt à la mise en place opérationnelle d'un mécanisme de mobilisation de fin interne. Toutefois il faut rappeler que la Mobilisation des Ressources Internes (MRI) est une action favorable à la constitution des ressources d'autofinancement. La première phase qui est l'étude de faisabilité pour mieux identifier les ressources, les fournisseurs des ressources et les mécanismes pour mobiliser les ressources a été réalisée par l'IFRIZ-M en 2021. Aux termes de l'étude un taux de prélèvement uniforme avec plus d'équité de 0,5% du prix de chaque produit assujéti au prélèvement a été proposé. Le résultat était très impressionnant car si la collecte se faisait au moins à 50%, l'IFRIZ-M enregistrerait plus de 3 milliards. Cette seconde phase dite celle opérationnelle a permis de rédiger une stratégie de mobilisation des ressources internes à partir de l'étude précédente qui a servi de collecte de données secondaires. Cette étude a été complétée par les données primaires collectées par le consultant auprès d'un certain nombre de cible en vue de finaliser l'analyse sur les propositions d'option à mettre en place sous forme de mécanisme de mobilisation de ressources. Les propositions d'option opérationnelles permettront à l'IFRIZ de retenir une proposition qu'elle développera pour la mobilisation des ressources sur la filière. Toutefois, il faut noter que lorsque la stratégie a été validée avec l'option choisie par l'IFRIZ, un manuel

A été élaboré autour de la gestion des ressources internes que pourrait mobiliser le dispositif. Ce document permettra de renforcer la lisibilité et la transparence dans la gestion des fonds qui sera de rigueur.

Les présents termes de référence ont été élaborés pour organiser un atelier de validation du manuel en vue d'une opérationnalisation du mécanisme de mobilisation des ressources internes.

2. Objectifs de l'atelier de restitution/Validation

L'objectif de l'atelier est de faire un partage du document du manuel de procédures administratives et de gestion des ressources internes en vue de sa validation.

Il s'agit spécifiquement de :

- Présenter le contenu du document de manuel de procédures pour son amélioration ;
- Valider le document de manuel en termes de livrable contractuel.

3. Résultats Attendus

3. Un partage du document de manuel est fait à partir d'une présentation ;
4. Le manuel de procédure administrative et de gestion des ressources est validé suite aux observations et amendements apportés.

4. Déroulement de l'atelier

L'atelier sera conduit par une démarche participative. Les travaux se dérouleront en plénière et en groupe et seront structurés autour de quatre (4) points :

5. Cérémonie d'ouverture ;
6. Présentation du manuel par le consultant
7. Validation du manuel de procédures
8. Recommandations.

5. Participants

La configuration des participants se présente comme suit :

| Désignation | Participants |
|--|--------------|
| Participants non-résidents des familles professionnelles | 30 |
| Participants résidents familles professionnelles IFRIZ-M | 10 |
| Equipe technique IFRIZ-M | 1 |

| | |
|--------------------|-----------|
| Equipe Prestataire | 1 |
| TOTAL | 42 |

6. Date et lieu de l'atelier











L'atelier se tiendra à Bamako à Niamakoro Cité UNICEF au siège de l'IFRIZ le 21 Août 2025 .

7. Programme prévisionnel de l'atelier

Le programme provisoire se présente suivant le tableau ci-après

| Horaires | Contenus |
|---------------|---|
| 08h30- 9h00 | Accueil des participants |
| 9h00- 9h15 | Ceremonies d'ouverture |
| 9h15 – 9h15 | Contexte et objectif |
| 9h15 – 11h00 | Présentation du Contenu du manuel de procédures administrative et de gestion des ressources internes au sein de l'IFRIZ contribuant au financement de la mise a échelle de SRI. |
| 11h00 – 10h15 | Pause-café |
| 10h15 -11h30 | 9. Questions de compréhension 10. Discussions/échanges en plénière autour du document pour son amélioration |
| 11h00- 12h30 | Validation du document en rappel des points d'amélioration retenus |
| 12h30-13h00 | Recommandations |
| 13h00- | Clôture et déjeuner |

Liste des participants

| | Nom(s) de famille | Prénom(s) | Provenance | Numéro de téléphone | Structure/Fonction | Consentement à utiliser comme pièce justificative dans la comptabilité | Consentement à pour d'autres aspects techniques dans le processus | Signature |
|-----|-------------------|------------------|-----------------|---------------------|--------------------|--|---|---|
| 1. | BOLLY | Faleury | Moloko | 76466598 | IFRIZ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
| 2. | Diop | Adam | Bamako | 76469464 | IFRIZ-11 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
| 3. | Sinaly | Sakia Traore' | Sen | 77423055 | PNPR | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
| 4. | Mouka | Kané' | Niono | 75453084 | PNPR | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
| 5. | Hamadou | Darimata | Nopi | 74369464 | PNPR | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
| 6. | Abdou | CASSA | Nopi | | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
| 7. | Fafoumata | Diakité' | Nopi | | IFRIZ-11 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
| 8. | Djelika | Soungue | Nopi | | AUTRIN | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
| 9. | Naman | TRAORE | Nopi | | PNPR | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |
| 10. | KEBE | Bou Cou | Nopi | | PNPR (Nopi) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  |

¹ Je consens par la présente au traitement de mes données personnelles, telles que spécifiées dans l'avis de protection des données ci-dessus, par la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour la finalité de traitement susmentionnée.

| Nom(s) de famille | Prénom(s) | Provenance | Numéro de téléphone | Structure/Fonction | Consentement à utiliser comme pièce justificative dans la comptabilité | Consentement à pour d'autres aspects techniques dans le processus | Signature |
|-------------------|-----------|------------|---------------------|--------------------|--|---|-----------|
| 11. SIBAKO | Saïmbou | Floofi | | PM/PR | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| 12. Achdou | KANE | Bamako | 76569784 | IFRIZZ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| 13. Boubacar | Dougnon | BKO | 71211449 | IFRIZZ-IT | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| 14. CHEICH | SSTENBELY | BATAKO | 75467465 | RAFSTRIZ-IT | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| 15. KEITA | Seydou | Bamako | 79089144 | IFRIZZ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| 16. Coukhalby | Kassim | Segou | 79489149 | FADOJ'91 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| 17. Tallamouf | Goumarie | Bamako | 76844153 | FNTR | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| 18. Aouka | Guindo | Bamako | 76038675 | AMACORITZ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| 19. Sylla | Boubacar | Niono | 74549970 | AMACORITZ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| 20. Rokia | Diallo | Sikasso | | PM/PR | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| 21. BERTHE | Faloumata | Kono | 70426990 | AMTA | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

* Je consens par la présente au traitement de mes données personnelles, telles que spécifiées dans l'avis de protection des données ci-dessus, par la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour la finalité de traitement susmentionnée.

| Nom(s) de famille | Prénom(s) | Provenance | Numéro de téléphone | Structure/Fonction | Consentement à utiliser comme pièce justificative dans la comptabilité | Consentement à pour d'autres aspects techniques dans le processus | Signature |
|-------------------|-----------|------------|---------------------|--------------------|--|---|----------------|
| 22. Cisse | Yradim | Bomako | 66787089 | IFRIZ-TI | | | <i>Yradim</i> |
| 23. Amadou | Waigelo | Mono | 76212371 | ANTRIT | | | <i>Waigelo</i> |
| 24. Iba | Tnoé | Gao | 76083995 | ANTRIT | | | <i>Iba</i> |
| 25. D'ARRA | Hamadou | Segou | 79072973 | PNPR | | | <i>Hamadou</i> |
| 26. Moussa | Divana | Toloto | 66564512 | PNPR | | | <i>Divana</i> |
| 27. Haura | Sikbé | Kaya | 78467138 | PNPR | | | <i>Sikbé</i> |
| 28. Coulibaly | Nama | Miono | 70688158 | IFRIZ | | | <i>Nama</i> |
| 29. Daouda | Tnaoé | Sikasso | 66313612 | ANACORTZ | | | <i>Tnaoé</i> |
| 30. Sangaré | Tchamed | Koulkano | 76116695 | PNPR | | | <i>Tchamed</i> |
| 31. Soukoro | SJSSO Ko. | Kaya | 74430329 | PNPR | | | <i>Soukoro</i> |
| 32. Bakong | Doumbia | Kouliko | 73272110 | PNPR | | | <i>Doumbia</i> |

¹ Je consens par la présente au traitement de mes données personnelles, telles que spécifiées dans l'avis de protection des données ci-dessus, par la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour la finalité de traitement susmentionnée.

| | Nom(s) de famille | Prénom(s) | Provenance | Numéro de téléphone | Structure/Fonction | Consentement à utiliser comme pièce justificative dans la comptabilité | Consentement à pour d'autres aspects techniques dans le processus | Signature |
|-----|-------------------|-----------|--------------------|---------------------|--------------------|--|---|-----------|
| 33. | Woukura | Togola | Sikano | 73 45 98 44 | ANTRN | | | Rogola |
| 34. | Coulibdy | Charles | Segou | 76 39 44 25 | IPRIZ | | | Coulibdy |
| 35. | Samake | Nehemed | Kouliko | | IPRIZ-17 | | | Nehe |
| 36. | Foukpeni | Sangué | Bamako | 78 88 99 94 | IPRIZ-17 | | | Foukpeni |
| 37. | Moulaye | Koumane | Segou / Kalabougou | 76 03 00 11 | PV/PA | | | Moulaye |
| 38. | DETBELE | Sidiki | Sikano/Kouliko | 68 49 36 54 | PMR | | | DETBELE |
| 39. | Samba | Yahara | Segou | | PMR | | | Samba |
| 40. | Ahitan | Doumbia | Kouliko | 66 02 22 61 | ANTR-N | | | Ahitan |
| 41. | Hama | Sanogo | Sikano | 79 22 88 51 | ANTRN | | | Hama |
| 42. | | | | | | | | |
| 43. | | | | | | | | |

Je consens par la présente au traitement de mes données personnelles, telles que spécifiées dans l'avis de protection des données ci-dessus, par la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour la finalité de traitement susmentionnée.

